Zeitschrift: Bulletin du ciment

Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)

Band: 22-23 (1954-1955)

Heft: 9

Artikel: Placages pour revêtements de façades

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-145431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DU CIMENT

SEPTEMBRE 1954 22ÈME ANNÉE NUMÉRO 9

Placages pour revêtements de façades

Fig 1 Revêtement de façade et bas-reliefs en pierre artificielle

2

Fig. 2 Façade rénovée par un revêtement en pierre naturelle. On remarque les cordons horizontaux supportant le poids du revêtement. A gauche, un ancien bâtiment avec mur à parement moellonné

Le revêtement de façades par des dalles en pierre naturelle ou artificielle embellit la construction et la protège contre les intempéries. Il atteint donc le même but que les crépis, mais offre de plus grandes possibilités d'expression architectonique. Le choix des matériaux, de leur forme, de leur couleur et de leur arrangement permet de donner à une façade un caractère bien déterminé. Sans prétendre à supplanter partout les autres systèmes, le revêtement par plaques convient cependant mieux à certaines constructions auxquelles il confère un aspect cossu ou monumental.

Autrefois, de tels bâtiments étaient construits en pierre de taille, puis en maçonnerie à parement moellonné, et l'évolution aboutit aujourd'hui aux placages minces. Alors que les moellons contribuaient à la résistance et qu'ils étaient simplement renforcés par une maçonnerie en briques ou en béton, les placages actuels n'ont

plus aucune fonction statique. Ils ne sont véritablement qu'un revêtement suspendu aux murs. Les méthodes modernes de construction en béton armé ou en squelette métallique ont fortement contribué au développement de ces placages. On choisit souvent ces derniers en raison d'un autre de leurs avantages qui est de permettre des rénovations complètes et faciles d'anciennes façades (fig. 2).

On s'est servi aussi parfois de placages pour imiter la pierre de taille ou les moellons (fig. 3). Mais aujourd'hui, on a renoncé à ces imitations qui ne sont pas dignes de cette méthode nouvelle, et on tire parti des caractères propres des revêtements par dalles pour créer des formes et des dessins nouveaux. Ainsi, pour les revêtements extérieurs, on aura souvent les joints alignés comme on les a pour les revêtements et carrelages intérieurs, avec quatre angles de dalles en un même point. Dans une conception plus moderne encore, on utilise non seulement la surface des plaques, mais on met en évidence leur épaisseur, en créant ainsi des effets de relief (fig. 7).

Fig. 3 Ancien placage imitant une véritable maçonnerie. L'inconséquence de ce procédé est manifeste si l'on examine le linteau de la porte

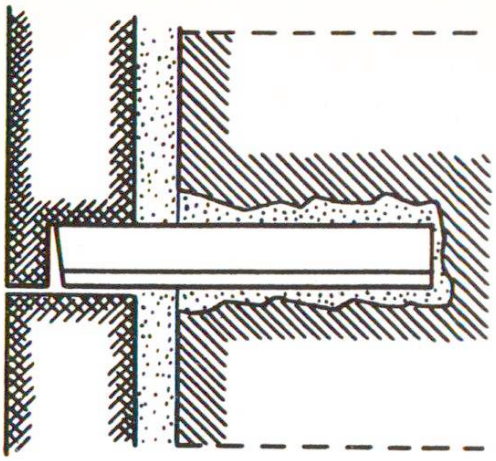

Fig. 4
Support du revêtement, constitué par un fer à T scellé dans le mur

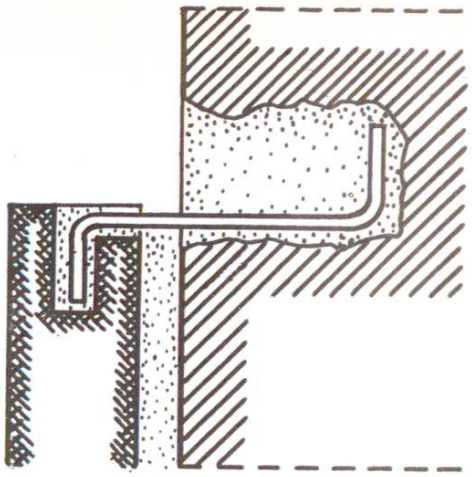

Fig. 5
Crochet en fer galvanisé destiné à maintenir une plaque de revêtement appliquée au mur

Exécution des placages en pierre

L'assemblage des plaques dans une façade doit faire l'objet d'un **plan de pose** précis, accompagné d'une **liste de pierres** mentionnant les numéros et les dimensions exactes de chaque élément. Plans et listes doivent être préparés longtemps à l'avance, afin que les fournisseurs aient suffisamment de temps pour préparer leur livraison avec la précision nécessaire.

L'épaisseur des plaques pour un revêtement extérieur est de 3 à 7 cm suivant leur grandeur et la nature de la pierre. Pour la pierre naturelle, les joints ont normalement 4 mm.; si les arêtes sont polies, ou avec la pierre artificielle, ils peuvent avoir 0,5 à 2 mm. L'espace qu'il faut remplir de mortier entre le mur et le revêtement est d'environ 2 cm.

Pour permettre au mur de supporter le poids du revêtement, on y scelle des fers destinés à soutenir chaque rangée horizontale de plaques, ou éventuellement, une rangée sur deux ou sur trois si les éléments sont de petites dimensions (fig. 4). On peut aussi utiliser comme support des pierres en saillie formant des cordons visibles, en général à la hauteur des cadres de fenêtre. Ces cordons doivent être placés avec une grande exactitude au moment de la construction des murs.

Fig. 6 Façade du bâtiment administratif de la direction des Téléphones à Lucerne. Le revêtement de la façade met bien en évidence la structure portante de la construction (en pierre artificielle)

Chaque plaque doit encore être tenue horizontalement par des crochets en fer galvanisé ou en cuivre, scellés dans le mur (fig. 5). Les plaques sont enfin rendues solidaires par des goujons afin d'éviter tous déplacements. Les trous pour ces différents ancrages peuvent être percés dans les dalles au moment de leur mise en place; mais il est préférable de confier ce travail au fournisseur en lui remettant les indications nécessaires au moyen des plans et listes de commande.

Les joints doivent être garnis d'un mortier très plastique et l'espace entre mur et revêtement d'un mélange plus ferme pouvant être appliqué avant la pose des plaques. Comme liant, on utilise du ciment portland, de la chaux hydraulique ou un mélange des deux. L'emploi de chaux hydraulique s'impose avec certaines pierres

Fig. 7 Immeuble moderne pour bureaux et logements à Genève. On a tiré parti de la forme complète des plaques de revêtement dont l'épaisseur est visible et permet un effet de relief

naturelles au contact desquelles le ciment peut provoquer des colorations désagréables.

Les dalles de revêtement sont parfois utilisées comme **coffrages** pour le béton des parois et des piliers. Mais il n'en résulte guère d'économie de matériaux ni de temps, car il faut placer les plaques avec la même exactitude dès le début; on doit en plus les consolider fortement pour qu'elles résistent aux poussées du bétonnage, et les protéger avec soin contre les chocs et tous les dégats qu'elles pourraient subir tout au long de la construction.

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'E. G. PORTLAND
WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71 607